

POLITIQUE DE PLACEMENT AU CANADA - RAPPORT D'ORIENTATION

Parer aux imprévus

À chaque étape de votre vie, nous voulons vous aider à établir une stratégie qui vous permettra d'atteindre vos objectifs financiers. Mais notre but n'est pas seulement de vous mettre sur la bonne voie; nous entendons aussi vous faire garder le cap, en tâchant d'éviter que les imprévus ne viennent faire dérailler vos plans. Selon nous, cette démarche passe par trois stades : les préparatifs, la protection et la succession.

1 Assurer l'avenir de votre famille

Lorsque vous fondez votre famille ou que celle-ci s'agrandit, vous voulez faire le nécessaire pour que vos proches aient la vie que vous voulez pour eux si quelque chose devait vous arriver.

2 Protéger les actifs pour lesquels vous avez travaillé si fort

À l'approche de la retraite, vous pourriez commencer à avoir comme priorité de protéger la sécurité financière que vous avez créée pour vous et votre famille.

3 Transmettre votre héritage

À cette étape de votre vie, vous avez peut-être déjà mis en place des stratégies pour que votre patrimoine soit transmis à votre conjoint, à vos enfants ou à un organisme de bienfaisance qui vous tient à cœur. Si ce n'est pas encore déjà fait, nous pouvons vous aider. Quoi qu'il en soit, il s'agit de vous assurer que vos plans sont toujours d'actualité et qu'ils sont couchés sur papier, pour qu'ils puissent être respectés.

En fin de compte, votre stratégie financière pourrait ne pas être complète tant que vous n'aurez pas paré aux imprévus.

Assurer l'avenir de votre famille

Vous assurer que vos proches ont les ressources financières nécessaires pour vivre la vie que vous voulez pour eux.

Pour assurer l'avenir de votre famille, il convient d'élaborer une stratégie proactive lui donnant accès aux ressources financières nécessaires si quelque chose devait vous arriver. L'assurance permet de gérer ces risques en offrant une protection supplémentaire pour ce que vous n'avez pas les moyens de remplacer seul.

Le tableau ci-dessous présente des solutions potentielles pour parer aux imprévus si vous :

- Êtes au début ou au milieu de votre carrière
- Avez des enfants à votre charge
- Devez rembourser un prêt hypothécaire ou autre
- Épargnez en vue de la retraite



Points clés

- Votre décès, une maladie grave ou une blessure pourrait empêcher votre famille de s'acquitter de ses obligations financières.
- L'assurance vie, l'assurance invalidité et l'assurance contre les maladies graves sont des solutions potentielles pour remplacer le revenu, couvrir les obligations financières et protéger les actifs au bénéfice de vos proches.
- La couverture d'assurance doit être revue chaque année, de même qu'après tout événement important (mariage, naissance, etc.).

Imprévu Solutions potentielles pour y parer

Décès prématuré

Assurance vie : Selon votre situation, vous pourriez recourir à une assurance temporaire, à une assurance permanente ou à une combinaison des deux. Pour déterminer le montant d'assurance approprié, commencez par calculer les besoins potentiels de votre famille. D'abord, tenez compte de vos besoins de liquidités immédiats en cas de décès, comme les frais liés au décès, le remboursement de la dette, l'héritage ou le legs. Ensuite, réfléchissez aux dépenses de votre famille, du point de vue de leur montant actuel comme de leur durée (coût d'occupation et d'entretien de votre maison, garderie, activités de vos enfants et autres frais de subsistance). Enfin, prenez en considération votre assurance vie actuelle, s'il y a lieu. Enfin, prenez en considération votre assurance vie actuelle, s'il y a lieu.

Invalidité

Assurance invalidité : Envisagez d'acheter un régime individuel ou de compléter celui de votre employeur de sorte à couvrir un maximum de votre revenu après impôt jusqu'à vos 65 ans.

Maladie grave

Assurance contre les maladies graves : Si vous recevez un diagnostic d'affection couverte, cette assurance vous verse un montant forfaitaire libre d'impôt. Ce montant vise à couvrir les coûts associés à votre rétablissement, ne serait-ce que pour alléger les pressions financières, voire pour les éliminer, sans que vous ayez à piger dans vos économies.

Protéger les actifs pour lesquels vous avez travaillé si fort

Vous assurer que votre sécurité financière est protégée contre les imprévus.

Vous avez travaillé fort pour être en mesure de mener la vie que vous voulez, qu'il s'agisse de faire du bénévolat, de passer plus de temps avec votre famille ou de vous consacrer à une activité que vous aimez. Ne vous laissez pas prendre au dépourvu par les risques courants qui pourraient compromettre ce qui vous a demandé tant d'efforts.

Le tableau ci-dessous présente des solutions potentielles pour parer aux imprévus si vous :

- Êtes à l'approche de la retraite
- Êtes à la retraite
- Possédez une entreprise



Points clés

- Le fait de vivre plus longtemps que prévu ou encore de souffrir d'une maladie ou d'une blessure prolongée pourrait peser lourdement sur vos ressources financières.
- Les rentes et les autres solutions offrant des prestations de revenu viager, de même qu'une assurance soins de longue durée, peuvent vous prémunir contre ces risques.

Imprévu

Vivre plus longtemps que prévu (arriver au bout de vos économies)

Solutions potentielles pour y parer

Création et respect d'une stratégie de taux de retrait durable: En général, nous recommandons un taux de retrait annuel initial d'environ 4 % de votre portefeuille à la retraite. En principe, plus vous prévoyez vivre longtemps, moins ce taux devrait être élevé.

Rentes et autres solutions offrant des prestations de revenu viager: Selon la mesure dans laquelle vous dépendez de votre portefeuille pour obtenir un revenu et de votre souplesse en matière de dépenses, vous pourriez envisager les rentes, qui vous garantiront un revenu tout au long de votre vie. Les garanties de tout contrat et de tout avenant sont assujetties à la capacité de payer de la compagnie émettrice.

Recours aux soins de longue durée ou invalidité

Prise en compte des coûts associés aux soins de longue durée: Même si vous ne prévoyez pas recourir aux soins à domicile, vous devriez prévoir dans votre stratégie les coûts liés à une résidence assistée ou aux soins de santé à domicile. Vous pouvez soit vous établir un budget en ce sens, soit souscrire une assurance soins de longue durée.

Solutions de soins de longue durée: Les régimes d'assurance maladie provinciaux peuvent ne pas prendre en charge tous les coûts associés aux soins de longue durée. « Plusieurs options s'offrent à vous pour vous aider à couvrir ces coûts; il y a l'assurance soins de longue durée traditionnelle, mais il est aussi possible de recourir à l'assurance contre les maladies graves. »

Création de documents juridiques en bonne et due forme avec votre équipe de spécialistes en fiscalité et en droit: Les procurations (relatives aux biens et au soin de la personne)* vous permettent de signifier vos volontés en matière de soins pour l'avenir.

* Termes en usage dans certaines provinces :

MB/SK - Directive de soins de santé

AB - Directive personnelle

BC - Entente de représentation

Transmettre votre héritage

Vous assurer que vos plans successoraux sont exécutés conformément à vos volontés.

Vous pourriez avoir pour objectif premier de transmettre un héritage financier. Or les imprévus et leurs coûts potentiels peuvent aussi venir contrecarrer vos plans en ce sens.

Si Edward Jones peut vous aider pour certaines choses, comme les stratégies d'assurance et les examens de bénéficiaires, il ne peut vous fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Il faut une approche d'équipe – vous, votre conseiller, votre spécialiste en assurance, votre comptable et votre avocat – pour en arriver à une stratégie qui vous permettra de transmettre l'héritage que vous souhaitez laisser.



Points clés

- Des événements imprévus, comme un changement dans votre patrimoine, une modification dans la législation ou la réglementation fiscale ou même un événement marquant (naissance, décès), pourraient rendre vos stratégies actuelles inefficaces ou obsolètes, ce qui pourrait vous empêcher de transmettre un héritage financier.
- Les stratégies d'assurance (comme les stratégies de transfert de patrimoine et de préservation de la succession) sont conçues pour vous aider à atteindre vos objectifs successoraux.
- Après des événements importants, il est important de passer en revue votre stratégie successorale, y compris les désignations de bénéficiaires et les polices d'assurance vie existantes, afin de voir si vos volontés pourront toujours être respectées.

Le tableau ci-dessous présente des solutions potentielles pour parer aux imprévus si vous :

- Prévoyez laisser un héritage financier à des proches ou à des organismes de bienfaisance
- Possédez une entreprise
- Avez des membres de votre famille à votre charge

Imprévu

Changement dans votre patrimoine en raison de dépenses imprévues ou d'un décès prématuré

Solutions potentielles pour y parer

Assurance vie: Grâce à l'assurance vie, vous pouvez veiller à ce qu'un montant donné soit transféré à vos bénéficiaires de façon avantageuse sur le plan fiscal.

Planification pour la relève d'entreprise: Si vous êtes un propriétaire d'entreprise, vous devriez tenir compte de ce qu'il adviendrait de la liquidité et de la réussite de votre entreprise dans l'éventualité où, à la suite d'une blessure grave, d'une maladie ou d'un décès, vous, un associé ou un employé clé étiez dans l'incapacité de travailler.

Modification dans la législation ou la réglementation fiscale

Revue périodiques de la succession: Vous devriez revoir vos stratégies successorales au moins tous les trois à cinq ans, ou après toute modification apportée à la législation ou à la réglementation fiscale. Vous pourriez envisager une fiducie pour une distribution efficace du patrimoine.

Incohérences dans les documents et stratégies (en raison d'événements, de mauvaises désignations de bénéficiaires, etc.)

Examen des documents juridiques et relatifs aux bénéficiaires: De nombreux éléments de votre stratégie peuvent changer au fil du temps. Votre conseiller peut travailler avec vous, votre comptable et votre avocat pour harmoniser vos documents, vos désignations de bénéficiaires et votre structure de propriété des actifs dans l'optique de vous aider à atteindre vos objectifs successoraux.

Bâtir votre fondation

Peu importe où vous en êtes dans la vie – que vous jetiez les bases de votre avenir financier ou que vous goûtiez enfin aux fruits de vos efforts appliqués en matière de placement et de planification –, certains risques « fondamentaux » peuvent venir nuire à vos plans. L'établissement d'une stratégie efficace commence par la prise en compte des risques mentionnés, ainsi que des éléments ci-dessous.

Imprévu

Solutions potentielles pour y parer

Dépenses ou événements imprévus: Coussin d'urgence:

- Perte d'emploi ou retraite anticipée
- Réparations sur la résidence ou la voiture
- Dépenses liées à la garde d'enfants ou à des parents âgés
- Songez à épargner l'équivalent de trois à six mois de frais de subsistance, selon que vous travaillez encore ou non, ainsi qu'en fonction de vos besoins de revenu et de vos sources de revenu externes. Si vous êtes à la retraite, nous vous recommandons de viser plutôt 12 mois.
- Pensez à utiliser des comptes d'épargne et de chèques, des fonds du marché monétaire ou des CPG à court terme facilement accessibles.

Marge de crédit:

- Les marges de crédit peuvent servir à répondre aux besoins de fonds de roulement et de financement à court terme. C'est pourquoi il est important d'avoir de l'espace sur votre marge, en guise de complément à votre coussin d'urgence en cas d'imprévu.

Perte de biens ou responsabilité,

comme la réparation ou le remplacement d'une maison, d'une voiture ou d'un bateau, ou des problèmes de responsabilité personnelle imprévus.

Assurance habitation et automobile:

- Ce type d'assurance peut couvrir le coût de remplacement d'un bien perdu, endommagé ou volé. La plupart des polices prévoient également une protection de responsabilité limitée. N'oubliez pas de passer en revue vos polices actuelles afin de vous assurer une protection à la hauteur de vos besoins.

Risque de placement et volatilité,

comme des placements ou des stratégies de répartition qui ne correspondent pas à vos objectifs actuels ni à votre tolérance au risque.

La volatilité des marchés est certes au centre de l'attention, mais c'est votre réaction à ces baisses qui peut poser le plus grand risque pour votre stratégie.

Diversification, qualité et vue sur le long terme: Nul ne sait comment les marchés financiers se comporteront, mais pour avoir un portefeuille bien construit, il faut généralement:

- diversifier ses placements parmi des actions, des obligations et des liquidités afin que le succès financier ne dépende pas d'une seule entreprise ou d'un seul type de placement;
- s'en tenir à des placements de qualité qui ont fait leurs preuves;
- garder le cap sur ses objectifs à long terme, et ne pas se laisser distraire par les fluctuations à court terme.

Évaluation personnelle du risque:

Déterminez le niveau de risque que vous êtes disposé à prendre, afin que vous soyez mieux positionné pour rester sur la bonne voie pendant les inévitables baisses des marchés à court terme.

Frais médicaux, qui, s'ils ne sont pas couverts par les régimes d'assurance maladie provinciaux et les régimes d'employeur, peuvent représenter un risque important pour votre revenu, vos actifs et votre situation financière globale. Quelques exemples:

- Services de soins d'urgence
- Hospitalisations
- Soins préventifs
- Frais médicaux
- Frais dentaires
- Frais de vision
- Traitements thérapeutiques, etc.

Assurance maladie

Moins de 65 ans:

- Consultez votre livret d'assurance et posez des questions pour comprendre les protections offertes par votre régime collectif.
- Si vous n'avez pas d'assurance collective au travail ou par l'entremise de votre conjoint, envisagez de souscrire une assurance maladie personnelle.

65 ans et plus:

- Déterminez ce qu'il adviendra de votre assurance collective après 65 ans ou à votre retraite.
- Songez à souscrire une assurance pour vos besoins en matière de soins de longue durée, laquelle procure souplesse et choix pour vos vieux jours.

Une stratégie adaptée à vos objectifs

Certains risques devront toujours être pris en compte. Mais selon l'étape de votre vie et vos objectifs actuels, d'autres pourraient nécessiter votre attention. Par exemple, si vous épargnez en vue de la retraite, vous ne parerez pas du tout aux imprévus de la même façon que si vous étiez à la retraite. Vous et votre conseiller en investissement pouvez déterminer les mesures supplémentaires qui pourraient s'imposer pour que vous puissiez réaliser les trois stades de votre stratégie financière (préparatifs, protection, succession), selon votre situation et vos objectifs financiers.

Faire les premiers pas

Afin de voir comment parer aux imprévus, commencez par déterminer où vous en êtes aujourd'hui et où vous voulez être demain. À cette fin, nous recommandons généralement la marche à suivre que voici :

- Décrivez votre situation financière actuelle, y compris votre revenu, vos frais de subsistance, vos actifs et vos dettes, et tenez compte de tout montant mis de côté en cas d'urgence
- Dressez l'inventaire de votre couverture d'assurance actuelle (vie, maladies graves, invalidité, maladie), à la fois auprès de votre employeur et à titre personnel
- Décrivez vos sources de revenu viager prévues, comme le Régime de pensions du Canada (RPC), le Régime de rentes du Québec (RRQ), la Sécurité de la vieillesse (SV), les pensions et les rentes si vous êtes proche de la retraite ou êtes déjà à la retraite
- Passez en revue vos plans actuels visant à couvrir les coûts futurs des soins de santé et les coûts potentiels des soins de longue durée
- Indiquez qui sont vos bénéficiaires pour toutes les polices d'assurance et pour tous les comptes de retraite et de placement
- Déterminez la dernière fois que vous avez mis à jour vos documents juridiques importants et vos stratégies de planification successorale, y compris votre testament, vos procurations et votre fiducie entre vifs
- Assurez-vous que votre portefeuille de placements correspond à votre tolérance au risque et aux objectifs financiers que vous avez établis

Ces démarches peuvent vous aider à déterminer ce que vous devez faire pour mieux vous préparer en cas d'événement imprévu. La bonne nouvelle est que vous n'avez pas à le faire seul. Votre conseiller en investissement Edward Jones peut vous aider à examiner votre situation actuelle, à définir vos objectifs et à établir une stratégie qui vous permettra de parer aux imprévus.